

DECRET N° 79-82 du 19 avril 1979

Chargeant le Camarade Richard RODRIGUEZ  
Ministre de l'Equipement de l'intérim  
du Camarade Barthélémy OHOUENS, Minis-  
tre de l'Industrie et de l'Artisanat,  
pour compter du 20 Avril 1979.

LE PREISDENT DE LA REPUBLIQUE ,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT ,

- VU L'Ordonnance n° 77-32 du 9 Septembre 1977, portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le Décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976 , portant formation du Gouvernement et le décret n° 78-173 du 6 Juillet 1978 qui l'a modifié ;
- VU Le décret n° 76-46 du 19 février 1976 , déterminant les ser- vices rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement modifié par le décret n° 78-174 du 6 Juillet 1978 ;

D E C R E T E :

Article 1er.-Pour compter du 20 Avril 1979, le Camarade Richard RODRIGUEZ , Ministre de l'Equipement est chargé de l'intérim du Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat pendant l'absence du Camarade Barthélémy OHOUENS.

Article 2.-Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU , le 19 avril 1979

Par le Président de la République ,  
Chef de l'Etat , Chef du Gouvernement ,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC DU PRPB 4 ME-MIA 4 SGG 4 SPD 2 Ministère  
13 JORPB 1.-